

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN
Bulletin d'adhésion et cotisation 2022

Nom et prénom :

Adresse :

.....

Code postal..... Commune

N° téléphone * Portable *

Adresse courriel * @.....

* Ces numéros et cette adresse ne seront, ni publiés dans le bulletin avec la liste des adhérents, ni communiqués à des tiers. L'adresse courriel **surtout est importante** pour vous informer plus régulièrement de nos activités et de nos projets.

Ci-joint règlement de ma cotisation 2022 par chèque établi à l'ordre de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, et adressé à : BP 20, 82140 Saint-Antonin-Noble-Val.

Pour les contribuables : votre cotisation est soumise à une déduction de 66% sur vos impôts pour 2022 – si vous payez 10€ vous aurez 6,60€ déduits d'impôts dus. Nous vous enverrons début 2023 un reçu fiscal.

Cochez vos choix :

- Je suis nouvel(le) adhérent(e)
- Je renouvelle mon adhésion
 - Membre donateur : 25 € et plus
 - Membre bienfaiteur : 20 €
 - Membre actif : 10 €

Fait à..... le.....

Signature :

Note aux couples : Vous avez le choix de prendre une adhésion jointe (et donc un vote à l'AG et un bulletin par an), ou deux adhésions séparées. Dans ce dernier cas, merci d'envoyer deux bulletins d'adhésion différents.

www.savsa.net - info@savsa82140@gmail.com - Facebook : <https://www.facebook.com/SAVSA82>

Vous recevrez automatiquement notre lettre d'information par courriel tous les 6 semaines si vous nous avez donné votre adresse courriel. Vous pourrez vous désabonner si cela ne vous convient pas.